



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

passport biométrique

Question écrite n° 102487

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur l'indemnisation des communes pour la délivrance des passeports biométriques. La commune de Liévin, reconnue commune centre pour la délivrance des passeports biométriques, a vu le nombre de demandes d'enregistrement, de création et d'émission desdits documents exploser en ce qui concerne les sollicitations des non-résidents. Sur 1 211 demandes enregistrées en 2010, 65% d'entre elles concernent des personnes ne résidant pas dans la commune. Le rayon d'attraction de la commune de Liévin est large au point de centraliser des demandes de passeports biométriques de riverains de la région lilloise. Le poids de la demande non-résidente est tel qu'il implique une charge de travail conséquente et dont l'importance ne cessera d'augmenter. Actuellement, les dossiers de passeports biométriques sont traités en 22 minutes en moyenne, contre les 15 minutes préconisées par l'Inspection Générale de l'Administration. Il faudra probablement envisager un recrutement supplémentaire ainsi que la mise à disposition d'une station complémentaire pour absorber une charge de travail en augmentation et permettre de maintenir un temps de traitement des demandes raisonnable. En conséquence, il lui demande de lui préciser les moyens qu'il envisage de mettre à disposition des collectivités locales pour répondre aux exigences de ces compétences récemment transférées par l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102487

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2443

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)